AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C2136
FR0000033003-FS0870

22 décembre 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TOUAX SCA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 décembre 2015, la société par actions simplifiée Zenlor[1] (25 rue Marbeuf, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 décembre 2015, le seuil de 5% du capital de la société TOUAX SCA et détenir 306 535 actions TOUAX SCA représentant autant de droits de vote, soit 5,21% du capital et 4,44% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions TOUAX SCA sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Ovalto Investissement.
[2] Sur la base d'un capital composé de 5 883 782 actions représentant 6 903 581 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.